



ATOUT TERRAIN La SOUFFRANCE au TRAVAIL CA SUFFIT !

EXIGEONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL DECENTES

Chez ATOUT TERRAIN (*ex Louis Harris 2*),

On peut dire sans exagération, que la réalité dépasse la fiction !

Depuis notre déménagement au 5-7 rue vieille levée à Orléans fin juillet 2014,
notre situation professionnelle n'a fait que se dégrader.

A l'heure où le parlement discute **dialogue social** dans les petites entreprises voilà ce qui nous préoccupe :

Il faut tout d'abord rappeler que pendant 7 mois environ, soit de fin juillet 2014 à fin Février 2015, nous nous sommes retrouvés à notre domicile, certains salariés payés, d'autres non, sans aucune date de reprise avec pour motifs, des travaux à réaliser dans les nouveaux locaux et l'absence de projet pour le site d'Orléans.

Qu'en est-il aujourd'hui?

→ Les travaux ne sont toujours pas achevés :

Non mise aux normes de sécurité, pas de point d'eau, cloisons non peintes, matériel de travail non adapté.

D'une manière générale, les locaux font plus penser à un entrepôt qu'à un réel espace de travail dans lequel les conditions de sécurité sont respectées, avec du matériel adéquat.

→ Nos conditions de travail :

- **Problèmes récurrents** de connexion internet et du logiciel sur lequel nous travaillons,
- **Sanctions aux salariés** qui pourtant peinent à exercer leur travail,
- **Et absence de réponse** orale, écrite et matérielle aux multiples points soulevés en Réunions.

Les salariés en contrat CEIGA – Chargé d'enquête intermittent à garantie annuelle- sont soumis à la **fluctuation de leur planning** prévisionnel (*modifiable dans un délai très restreint - annulation par exemple*), ce qui n'est pas sans conséquence sur leur bien être, leur **salaire déjà modeste**, ainsi que sur leur vie privée.

Les Représentants du Personnel éprouvent **d'énormes difficultés** dans l'exercice de leurs fonctions

Tout cela influe durablement sur la santé des salariés se traduisant par des problèmes physiques et/ou moraux. L'Inspection du travail ainsi que la Médecine du travail ont été plusieurs fois alertées des nombreux problèmes. L'absentéisme grandissant est un indicateur important d'un malaise dans l'entreprise.

Nous venons d'autre part d'apprendre que les **loyers n'avaient pas été payés** depuis plusieurs mois.

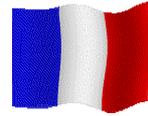
Appel à tous les salariés pour un débrayage le :

LUNDI 1er JUIN 2015 de 15H00 à 17H00

Exigeons l'amélioration de nos conditions de travail et la transparence
dans les projets de l'entreprise.

ENSEMBLE POUR FAIRE RESPECTER NOS DROITS !

HISTORIQUE



Etudes Atout Terrain  passées en

Quand l'histoire se répète... au détriment des salariés
et au profit des actionnaires.

ATOUT TERRAIN

Est né du rachat conjoint de LH2 (**LOUIS HARRIS 2**).

Par **BVA** (France)

et

PRO2C (Tunisie).

Délocalisation
Masquée ?

Etudes BVA en

Tunisie ? 

En 2001 **Louis Harris** France se dédouble à Orléans
L'institut de sondage ouvre un call center de 70 postes

Inauguré par *M. Jean-Pierre Sueur*.

En 2005 l'institut de sondage d'opinion
et d'études de marché français devient

→ LH2 (**LOUIS HARRIS 2**).

En 2006, l'institut est sorti du groupe **TNS**
pour se rapprocher de l'institut TEST.

En 2014, LH2 disparaît
Suite à l'Offre de reprise conjointe BVA - PRO2C

♦ **Au groupe BVA**

→ **Le Siège, la marque et l'activité d'étude d'opinion**

→ ♦ **A PRO2C**

→ **Les 2 centres d'Appels téléphoniques** (Orléans et Saint Ouen)

à partir desquels sont réalisés les sondages,

qui fait naître la société
ATOUT TERRAIN
(SASU au capital de dix mille euros).

Non à
L'IRRESPECT
envers les

De 200 Enquêteurs environ à
23 puis 22 puis 21 puis 20
... (le plein emploi ?)

Contrats
CEIGA =
Précarité à
durée